



Objet : augmentation du prix de l'électricité consommée par le SIAEP

Contexte

Le SIAEP a constaté, le 23 décembre 2021, une augmentation vertigineuse du prix de l'électricité pour 2022, sans aucune information préalable de l'EDF.

Cette situation inexpliquée, mais qui n'est pas sans explication possible à une époque de changement climatique, a une incidence fâcheuse sur l'équilibre du budget de notre syndicat et mérite une analyse détaillée avant d'en tirer des conclusions et surtout des actions, à court et long terme, avant de retrouver une position acceptable.

Conjoncture

Nous ne sommes pas obligés d'accepter toutes les explications qui peuvent être données par l'administration française et par les fournisseurs d'énergie en ce qui concerne les augmentations mais il est très clair que les perturbations climatiques intenses qui se manifestent de plus en plus souvent et sont la cause de nombreuses catastrophes humaines, doivent aujourd'hui être prises en compte et inciter chacun à prendre des mesures si l'on souhaite que l'espèce humaine puisse survivre.

Il s'agit d'un combat mondial où, cette fois-ci, tous les humains sont dans le même camp, contre la consommation à outrance de certaines ressources naturelles, qui vient endommager l'atmosphère. Pour être plus précis, il devient indispensable d'agir rapidement sur le choix de ces ressources, pour limiter, avant de supprimer dans quelques décennies, les gaz à effet de serre et en particulier le CO² (dioxyde de carbone), qui sont la cause la plus importante de l'élévation de la température de la Terre.

Ce constat étant établi par l'ensemble des bureaux d'études spécialisés, il convient maintenant de définir quelle action doit être entreprise et surtout par qui et dans quels délais. Les mesures proposées par les Etats – et pour l'Europe, par la Commission Européenne – orientent en priorité les efforts vers la suppression des énergies fossiles, qui sont les plus productrices de CO². Si l'action est facile à énoncer, les moyens à mettre en œuvre font l'objet de nombreux débats économiques et politiques, surtout au sein des réunions annuelles des Etats pour fixer les objectifs climatiques mondiaux (COP) et des diverses discussions ministérielles (oublions les périodes préélectorales, où toutes les idées foisonnent !).

Pour notre syndicat, ne perdons pas de vue la seule chose qui puisse nous intéresser à court terme dans tous ces débats : pourra-t-on continuer à livrer de l'eau à tous les habitants sans interruption et surtout à un prix acceptable?

Analyse du problème

Si l'on fait un pas en arrière, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle : on constate que, progressivement, le confort global des habitants de cette planète s'est considérablement amélioré, malgré un accroissement important de leur nombre. En ce qui concerne les pays occidentaux principalement, leur économie a été fondée sur une énergie sans limite et à bas prix, l'énergie fossile représentant encore maintenant 80% de l'énergie consommée au niveau mondial.

Cette situation idyllique aurait pu perdurer si l'urgence de la crise climatique n'était pas venue perturber cette belle machine à l'issue des "30 glorieuses" : il a fallu rapidement remettre en cause le choix des sources d'énergie primaires. On a alors constaté que les "écologistes politiques", bien que minoritaires dans de nombreux pays développés, ont réussi à influencer les gouvernements dans leurs choix d'investissements. Le débat pour les orientations économiques s'est alors transformé en combat entre les pro-énergies renouvelables et les pronucléaires (une étude comparative de ces deux types d'énergie démontre que, dans tous les cas : coût d'investissement, coût d'exploitation, surface au sol, coût du réseau de transport, flexibilité, démantèlement, danger, nombres de décès par kwh, disponibilité des sources et surtout quantité de CO² émise dans l'atmosphère, **l'énergie nucléaire est la mieux adaptée**).

Quelles en furent les conséquences ?

La France a lancé son grand programme de réacteurs nucléaires en 1974 et est encore le seul pays du monde à produire une électricité si peu carbonée. Cependant, en l'absence de volonté politique des dirigeants depuis 10 ans, le parc n'a pas été développé depuis les années 1990 et, encore plus grave, des réacteurs en bon état de fonctionnement ont été fermés pour de simples raisons de clientélisme électoral. Résultat : **de la position d'exportateur d'énergie électrique vers les pays européens, la France est devenue importatrice.**

Importatrice de quoi ? – **Importatrice d'électricité carbonée puisque les pays fournisseurs fabriquent leur électricité dans des centrales thermiques.**

Certains peuvent objecter que l'Allemagne, étant le pays d'Europe le plus développé en énergies renouvelables et possédant le moins de centrales nucléaires (arrêt total prévu en 2023), est le fournisseur produisant une électricité décarbonée. Hélas, cette allégation est fautive et tous les chiffres des organismes officiels montrent qu'au contraire, malgré les milliards d'euros investis dans le renouvelable ces dernières années en Allemagne, ce pays est aujourd'hui un des principaux pollueurs.

En application des directives européennes pour la réduction de la pollution par gaz à effet de serre, chaque achat d'énergie issue de source fossile doit intégrer dans son montant une taxe proportionnelle à la quantité de CO² produite et répercutée sur le consommateur final.

Il convient de signaler que ce problème n'est pas spécifique à l'Europe : **les prix de l'électricité flambent partout en Europe**, les coupures se multiplient en Chine et, actuellement, les stocks de gaz naturel et de charbon sont au plus bas dans plusieurs pays : **le monde traverse aujourd'hui une crise énergétique majeure.** Qui est responsable ? La Russie, dont le principal opérateur, Gazprom, joue de sa position dominante sur le gaz naturel ? L'Asie, dont la reprise après la crise sanitaire a été spectaculaire et bien plus rapide que prévu ? L'Europe, qui a libéralisé le marché ? Les aléas climatiques, qui dopent la demande ?

Une correction de cet état critique serait de revenir rapidement à un mix électrique (répartition des sources primaires dans la fabrication de l'électricité) comprenant, comme aujourd'hui, plus de 70% d'énergie nucléaire mais il faut compter au minimum 7 ans entre la décision et la mise à disposition d'une nouvelle centrale nucléaire. Ainsi, en l'absence de dirigeants visionnaires depuis 10 ans, le consommateur final devra "se serrer la ceinture".

Conséquence pour notre "petit syndicat"

Nous faisons partie des gros consommateurs et EDF nous facture, au-delà du prix d'une énergie qui devient plus rare et donc plus chère, le montant de la taxe carbone. **Il en résulte une augmentation brutale et importante du prix du kWh, de l'ordre de 400% pour l'année 2022.**

Les éléments ci-dessous permettent de mieux appréhender les détails de cette augmentation.

- Contrat 2018-2021 : abonnement 28,33 € HT /mois
(les montants du tableau ci-dessous sont en centimes d'euro : c€)

ETE-HIVER-HC-HP	Prix Unitaire c€/kWh HT	Volume kWh
HCE	4,219	21 738
HCH	5,369	11 550
HPE	5,966	72 997
HPH	7,978	42 082

L'examen des factures 2018-2021 fait apparaître un montant annuel d'environ 31 000€ / an entre 2018 et 2021

- Contrat 2022 : abonnement 33,80 € HT /mois
(les montants du tableau ci-dessous sont en centimes d'euro : c€)

ETE-HIVER-HC-HP	Prix Unitaire c€/kWh HT	Volume kWh
HCE	28,147	22,960
HCH	40,179	15,045
HPE	30,008	78,918
HPH	79,059	49,975

La première facture reçue au titre de ce contrat permet d'extrapoler le montant qu'il faudra payer en 2022 : 80 000€

La dépense annuelle en électricité passe donc d'environ 30 000 € à 80 000 € dès 2022.

La seule solution applicable pour permettre à notre syndicat de continuer à apporter le service attendu est ainsi de répercuter sur le prix de l'eau le surcoût de l'électricité par une augmentation de 45 centimes d'euro par m3 d'eau consommée.

Nous avons compris que nous sommes dans une crise nationale de l'énergie, où les surcoûts sont appliqués sur tous les produits achetés par le consommateur final mais nous continuerons à nous battre pour que nos "petits syndicats" puissent bénéficier de mesures favorables, atténuant la flambée des prix. Ce contrat 2022 devra être renégocié dès juillet de cette année, en vue de tenter activement de négocier un meilleur prix 2023.

Par ailleurs, nous disposons tous d'une autre solution, que nous conseillons à chacun pour diminuer le montant de la facture d'eau : essayons d'économiser cette ressource précieuse.

La Présidente

Lysiane CHAPUIS



**Syndicat Intercommunal
d'Adduction d'Eau Potable
4 ter le Bourg
45230 Aillant sur Milleron**